RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 06242
Numéro SIREN : 312 785 579
Nom ou dénomination : ABLIS TAXIS

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2023 sous le numéro de dépôt 8272

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

13 JUIL. 2023

CERTIFIÉ CONFORME

N° 2050-SD 2022

(1) BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SARL ABLIS TAXIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 46 AVENUE DU PRESIDENT WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS — Durée de l'exercice précédent * :

Numéro SIRET* : 3 1 2 7 8 5 5 7 9 0 0 0 5 2 — Néant * ☐

Exercice N clos le : 31 12 2022

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	22 867	AI		22 867
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	13 490	AS	13 490	
	Autres immobilisations corporelles	AT	80 900	AU	57 976	22 924
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	3 201	CV		3 201
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	5 991	BI		5 991
	TOTAL (II)	BJ	126 450	BK	71 466	54 984
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	9 012	BY	5 991	3 021
	Autres créances (3)	BZ	19 436	CA		19 436
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	28 448	CK	5 991	22 456
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	154 898	1A	77 458	77 440

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

N° 2051-SD 2022

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SARL ABLIS TAXIS — Néant [ ] *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 32 564)	DA	32 564
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 256
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	11
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(59 090)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 402
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	5 803
	TOTAL (I)	DL	19 946
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	35 129
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 613
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 152
	Dettes fiscales et sociales	DY	227
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	3 373
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	57 494
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	77 440

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	55 881
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

N° 2052-SD 2022

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARL ABLIS TAXIS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	167 448	FH		FI	167 448	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	167 448	FK		FL	167 448	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	11 199	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 210	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	180 857	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	99 264	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 674	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	27 238	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	128 176	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	52 682	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 390	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 390	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 763	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 763	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(373)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	52 309	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

N° 2053-SD 2022

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SARL ABLIS TAXIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	5 961
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 964
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	446
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	8 132
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 578
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 614)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	12 293
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	188 211
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	150 809
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	37 402

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6 / obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
DIFFERENCES DE REGLEMENT	3	3
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	2 141	5 961
CONTRAVENTIONS	443	
AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS	5 991	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABLIS TAXIS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 32.564 euros
Siège social : 46/48 avenue du Président Wilson – 93210 La Plaine Saint Denis
312 785 579 R.C.S. BOBIGNY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juin, au siège social, 46/48 avenue du Président Wilson – 93210 La Plaine Saint Denis, la société SLOTA, Associé Unique de la société ABLIS TAXIS, après avoir pris connaissance des comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a pris les décisions suivantes relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- L'affectation du résultat de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- La constatation de la reconstitution des capitaux propres conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 alinéa 2 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net de 37.402€, et les opérations traduites dans ces comptes.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit Code n'a été engagée au cours de l'exercice.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit le bénéfice de 37.402 €, de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice, soit 37.402 €
- En totalité au poste « report à nouveau » 37.402 €

Ce qui aura pour effet de porter le compte « report à nouveau » à un solde débiteur de 21.688 €.

L'Associé Unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividende au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende
2019	68.352 €
2020	0 €
2021	0 €

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique constate, conformément à l'article L. 223-19 du Code de commerce, que les conventions suivantes ont été conclues ou se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

- Convention de Prestation de Services entre la Société et la société SLOTA en date du 25 juin 2013 ainsi que tout avenant y afférent. Cette convention a pour objet de permettre à la Société de bénéficier de conseil et d'assistance en matière d'orientation industrielle et stratégique, de gestion de flotte de véhicules et d'assurance ;
- Convention de Prestation de Services entre la Société et la société SOCIETE NOUVELLE ATELIER 60 en date du 25 juin 2013 ainsi que tout avenant y afférent. La société SOCIETE NOUVELLE ATELIER 60 s'est engagée à assurer l'entretien et la réparation des véhicules appartenant à la Société ;
- Convention de Prestation de Services entre la Société et la société METROCAB en date du 1er septembre 2013 ainsi que tout avenant y afférent. La société METROCAB s'est engagée à assurer la fourniture, la pose et l'entretien des équipements spécifiques des taxis pour les véhicules appartenant à la Société ;
- Convention de Centralisation de Trésorerie entre la Société et la société SLOTA en date du 2 décembre 2014 ainsi que tout avenant y afférent. Cette convention a pour objet de permettre à la Société d'améliorer les conditions de gestion de ses besoins et excédents de trésorerie à court terme ;
- Convention de Prestation de Services entre la Société et la société NEWCO CAB en date du 15 novembre 2019 ainsi que tout avenant y afférent. Cette convention a pour objet de permettre à la Société de bénéficier de conseil et d'assistance en matières juridique, comptable et financière ;
- Convention de centralisation et de gestion de trésorerie entre la Société et la société HYSETCO en date du 22 décembre 2020. Cette convention a pour objet d'assurer la coordination de l'ensemble des besoins et excédents de trésorerie du groupe.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique constate, aux termes des décisions précédentes, que la situation de la Société se trouve régularisée du fait de la reconstitution des capitaux propres conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 alinéa 2 du Code de commerce, au regard des comptes clos au 31 décembre 2022.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Pour SLOTA
NEWCO CAB
Monsieur Stéphane PTAK